

BADTEN

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL COLLEGES TOUTES CATEGORIES

Compiègne le 7 février 2019

Il se déroulera le :

Mercredi 6 mars 2019
Au gymnase Alain Mimoun – LA CROIX SAINT OUEN
(rue Gabrielle Chanel)
Tél. : 03.44.91.08.08

Accueil

Les joueurs devront se présenter au Gymnase avec une paire de chaussures propres.

- ✓ Dès 12 h 30, vérification des licences, échauffement,
- ✓ Composition des équipes pour la première rencontre dès 13 h 00
- ✓ Début de la compétition à 13 h 15
- ✓ Fin de la compétition vers 18 h 00.
- ✓ Les joueurs sans licence ou présentant des licences non conformes ne pourront pas prendre part à la compétition.
- ✓ Semelles non marquantes obligatoires.

Participation

✓ Les équipes doivent s'inscrire **sur OPUSS**

et confirmer leur participation pour le **Mercredi 27 février 2019** à la Direction Départementale à COMPIEGNE et aux organisateurs :

Me. Marieke VERAY DELATTRE
Tél. : 06.77.13.34.21
Mail : marieke.delattre@ac-amiens.fr

Récompenses

Médailles à l'équipe première + tee-shirt
Médailles à l'équipe deuxième
Médailles à l'équipe troisième

Dans les 3 catégories :

- Collèges Excellence
- Collèges Etablissement
- Benjamins/Benjamins

Pour toute info complémentaire se référer à :

Règlement fédéral et Fiche Sport Nationale

JEUNE COACH

Obligatoire au CF

Obligatoire au CA - formation indispensable

Le jeune coach n'est pas un arbitre !

Obligatoire au championnat départemental (en doublette avec l'enseignant : formation)

Règlement inchangé au CA :

2 JA maximum certifiés départemental

et certifiables académiques

Les JA doivent être de l'AS au CA !

Tenue correcte exigée sinon pas de participation

Le JA doit avoir son tee shirt départemental

**La vérification des classements est sous la responsabilité
des animateurs d'AS et des services UNSS : voir tutoriel !**

Pôle Animation à l'initiative des AS et des districts

Réglementation Départementale

COMPETITION : Équipes d'Établissement

	COLLEGES ETABLISSEMENT
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets (limité à 1, hors JA) (sauf
COMPOSITION DES EQUIPES	6 Compétiteurs maximum dont un JEUNE COACH (au minimum 2G et 2F) - Interdit aux joueurs licenciés FFTT classés de plus de 500 pts - Interdits aux joueurs licenciés FFBaD classés (sauf P12) Pour les limites de classement, se conformer aux conditions de participation. Un joueur non licencié FFTT a 500 pts.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre BADTEN par équipe qualifié Niveau district minimum Seul, il ne peut pas être compétiteur.
JEUNE COACH	1 Jeune coach par équipe qualifiée pour l'ensemble de la compétition, inclus dans la composition d'équipe.
REGLEMENT	FFTT / FFBaD Match en 2 sets de 15 points avec changement de côté à 7
FORMULE DE COMPETITION	5 matchs de 2 sets : résultat par addition de l'ensemble des points marqués au cours des 10 sets ➤ 1 Simple F ➤ 1 Simple G ➤ 1 Double F ➤ 1 Double G ➤ 1 Double M 5 joueurs seulement sont autorisés à figurer sur la composition d'équipe pour chaque rencontre ; l'accompagnateur de l'équipe et/ou le jeune coach sont les seuls responsables. 2 matchs maximum par joueur.

COMPETITION : Équipes Excellence

COLLEGES EXCELLENCE	
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets (limité à 1, hors JA)
COMPOSITION DES EQUIPES	6 Compétiteurs maximum dont un JEUNE COACH (au minimum 2G et 2F) Le nombre de Cadets dans l'équipe est limité à 1 (hors Jeune Arbitre) <ul style="list-style-type: none">- Ouvert à tous- Mixité obligatoire
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre BADTEN par équipe qualifié Niveau district minimum Seul, il ne peut pas être compétiteur.
JEUNE COACH	1 Jeune coach par équipe qualifiée pour l'ensemble de la compétition, inclus dans la composition d'équipe.
REGLEMENT	FFTT / FFBaD Match en 2 sets de 15 points avec changement de côté à 7
FORMULE DE COMPETITION	5 matchs de 2 sets : résultat par addition de l'ensemble des points marqués au cours des 10 sets <ul style="list-style-type: none">➤ 1 Simple F➤ 1 Simple G➤ 1 Double F➤ 1 Double G➤ 1 Double M 5 joueurs seulement sont autorisés à figurer sur la composition d'équipe pour chaque rencontre ; l'accompagnateur de l'équipe et/ou le jeune coach sont les seuls responsables. 2 matchs maximum par joueur.

Éthique – Protocole fin de rencontre

Il conviendra de faire respecter un temps de fairplay à la fin de la rencontre, à savoir :

- les joueurs, l'arbitre, les accompagnateurs et les jeunes coaches se serrant mutuellement la main et applaudissant les beaux gestes et la fin de rencontre.

Textes de Référence :

- Règlement Fédéral
UNSS 2016 - 2020

Qualifications académiques :

Les 2 premières équipes du département sont qualifiées pour les rencontres académiques du 20 mars 2019 à Verberie.

Vérification du classement des joueurs en Tennis de Table

Rappel : il existe une 1^{ère} phase de classement jusqu'à décembre et une 2^{de} phase à partir de janvier. Il est nécessaire de vérifier **systématiquement** le classement en fonction du moment de la compétition (1^{ère} ou 2^{ème} phase). Il faut prendre en compte le classement **officiel** de septembre ou de janvier. Il apparaît sur la première page de spid. Il n'est plus nécessaire depuis 2 ans d'aller sur l'historique.

Précision importante : Tout élève non licencié FFTT doit se voir attribuer l'équivalence de 500 points avant d'effectuer le calcul du poids total de l'équipe.

Dans tous les cas Vérification sur le site : [http : //spid.fftt.com](http://spid.fftt.com)

Identifiant : UNSS

Mot de passe : s'adresser au service UNSS / **Mot de passe strictement confidentiel (FFTT) confié aux seuls responsables d'activité. A ne jamais diffuser par écrit sur le web !**

Rubrique : LICENCIES (1) / RECHERCHE (2)

Nom du Licencié Prénom/ Enter (3)

Si plusieurs licenciés au même nom, vérifier le prénom et la date de naissance (4)

License	Nom / Prénom	Club	Nom Club	N° national	Date naissance	Validation	Catégorie	Sexe	Points
2513348	CHATELAIN Alexandre	11250001	PS BESANCON	562863	27/07/1997		ors 1 / -18	M	1004.0 / 10
2514726	CHATELAIN Alexandre	11250223	HERIMONCOURT	781400	02/10/1980	33/07/2012	ors / -40	M	500.0 / 5
3421623	CHATELAIN Alexandre	13340008	LE CRES SALAISO	852445	31/08/1997		Juniors 1 / -16	M	500.0 / 5

Vérifier le nombre de points (5)

Dans le cas ci-dessus la valeur du joueur étant supérieure à 550 points, le joueur doit donc être engagé en Excellence.

Vérification du classement des joueurs en badminton

Le meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double et double mixte) doit être consulté à la fois sur **poona** -à la date du 27 février- **et** sur l'historique de classement fédéral disponible sur le site **ffbad.org**

<http://poona.ffbad.org/page.php>

Cliquez sur l'onglet « Les TOP » en haut à droite

Sélectionnez TOP 500

Zone, choisir « Comité »

Sélectionnez le département

Discipline, sexe

Date du classement au **27 février 2018**

À partir du site

<http://www.ffbad.org/>